

Rodez, le 17 février 2026

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2026
MOLES PATRICK**

Références : 1700246102095 NN3B 46 139

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
107669

MONSIEUR MOLES PATRICK
LD LABERNADIE
46120 LABATHUDE

Date d'exigibilité : 02/03/2026
Date limite de paiement : 31/03/2026

Monsieur,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2026.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2025. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	3 049,55 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	497,70 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	75,95 Eur
Contribution(s) FMSE 2026	20,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	341,60 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	968,10 Eur
C.R.D.S	71,05 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	5 307,58 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **5 307,58 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2026.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- ü Prélèvement
- ü Télé-règlement
- ü Virement bancaire

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

* prière de ne pas agraffer



Midi-Pyrénées Nord

MOLES PATRICK

1700246102095 (NN3B)

CN-26



Facture n° 01286123704208

Montant : **5307,58** euro(s), à payer pour le 31/03/2026